



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/46/561
15 octobre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 102 de l'ordre du jour

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE AUSTRALE

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	2
II. CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME	4 - 6	2
III. ATTRIBUTION DE BOURSES D'ETUDES	7 - 8	4
IV. TRAVAUX DU COMITE CONSULTATIF	9 - 20	4
V. CONCLUSION	21 - 23	10

Annexes

I. Demandes et attributions de bourses	11
II. Pays et domaines d'étude	12
III. Placement par région (1990/91)	19
IV. Offres de bourses en nature	20

I. INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale, par sa résolution 2349 (XXII) du 19 décembre 1967, a créé le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe en intégrant les programmes spéciaux antérieurs destinés à aider les personnes venant de Namibie, d'Afrique du Sud, de Rhodésie du Sud et des territoires sous administration portugaise en Afrique. Ce programme est géré par le Secrétaire général, en collaboration avec le Comité consultatif du Programme, qui a été créé en application de la résolution 2431 (XXIII) de l'Assemblée, en date du 18 décembre 1968, et il est financé à l'aide du Fonds d'affectation spéciale alimenté par des contributions volontaires d'Etats, d'organisations et de particuliers. Le Programme n'accorde plus de bourses qu'à des étudiants originaires d'Afrique du Sud et, pour une période transitoire, de Namibie.

2. Dans sa résolution 45/19 du 20 novembre 1990, l'Assemblée générale a lancé un appel à tous les Etats, institutions, organisations et particuliers afin qu'ils augmentent leur soutien financier et autre au Programme afin d'en assurer la continuation et l'expansion régulière.

3. Le présent rapport concerne la période allant du 1er septembre 1990 au 31 août 1991.

II. CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME

4. Depuis le dernier rapport, publié le 28 septembre 1990 (A/45/553), le Programme a, pour la période allant du 1er septembre 1990 au 31 août 1991, reçu les contributions ci-après, représentant 4 425 370 dollars au total :

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
Allemagne	104 632
Antigua-et-Barbuda	1 000
Australie	72 922
Autriche	35 000
Brésil	5 000
Canada	217 391
Espagne	34 799
Etats-Unis d'Amérique	785 000
Finlande	627 343
France	142 857
Gabon	5 000
Grèce	9 000
Indonésie	3 000
Irlande	14 290

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Japon	400 000
Koweït	5 000
Luxembourg	16 210
Malaisie	1 000
Norvège	953 623
Nouvelle-Zélande	23 788
Pays-Bas	116 768
Philippines	193
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	270 952
Sainte-Lucie	200
Suède	437 898
Suisse	138 996
Trinité-et-Tobago	2 508
Yougoslavie	1 000

5. En outre, les contributions suivantes, d'un montant total de 1 483 350 dollars, ont été annoncées pour 1991 mais n'ont pas encore été reçues :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Allemagne	12 008
Danemark	518 519
Egypte	420
Etats-Unis d'Amérique	15 000
France	126 050
Inde	2 000
Japon	560 000
Luxembourg	13 889
Pays-Bas	101 523
Philippines	500
République de Corée	7 500
Suisse	118 420
Trinité-et-Tobago	2 521
Venezuela	5 000
	/...

6. Les contributions versées et annoncées pour 1991, d'un montant total de 5 908 720 dollars, dénotent une augmentation notable des ressources par rapport à l'année précédente, lors de laquelle elles s'étaient élevées au total à 4 841 044 dollars.

III. ATTRIBUTION DE BOURSES D'ETUDES

7. Le tableau ci-après montre l'évolution du Programme depuis 1987/88 :

<u>Période considérée</u>	<u>Nombre de bourses nouvelles attribuées</u>	<u>Nombre de bourses renouvelées</u>	<u>Nombre de boursiers</u>
1987/88	607	751	1 358
1988/89	95	1 113	1 208
1989/90	542	658	1 200
1990/91	648	630	1 278

8. La répartition des boursiers par pays d'origine depuis 1987/88 s'établit comme suit :

	<u>1987/88</u>	<u>1988/89</u>	<u>1989/90</u>	<u>1990/91</u>
Afrique du Sud	879	766	839	925
Namibie	479	442	361	343
Total	<u>1 358</u>	<u>1 208</u>	<u>1 200</u>	<u>1 278</u>

IV. TRAVAUX DU COMITE CONSULTATIF

9. Le Comité consultatif du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe se compose de représentants des pays suivants : Bélarus, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Japon, Libéria, Nigéria, Norvège, République-Unie de Tanzanie, Venezuela, Zaïre et Zambie. Des représentants du Groupe de transition pour la Namibie, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du Comité spécial contre l'apartheid, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ainsi que des représentants du Botswana, du Lesotho et du Swaziland assistent aux réunions du Comité consultatif en tant qu'observateurs.

10. Au cours de la période considérée, M. Martin Huslid, Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies, a assuré la présidence du Comité consultatif. M. Isaiah Zimba Chabala, Représentant permanent adjoint de la Zambie auprès de l'Organisation des Nations Unies, a assumé les fonctions de vice-président.

11. Le Comité a tenu deux réunions, au cours desquelles il a examiné plusieurs aspects du développement du Programme. Son sous-comité spécial à composition non limitée, chargé des domaines d'études prioritaires des boursiers du Programme, a tenu trois réunions.

12. A la réunion qu'il a tenue le 4 juin 1991, le Comité a pris note du plan de travail du Programme pour 1991/92, découlant dans une large mesure des recommandations du rapport d'évaluation de 1989; il a approuvé les dépenses d'administration et examiné un rapport de son sous-comité spécial à composition non limitée, chargé des domaines d'études prioritaires actuels et futurs des boursiers du Programme. Il a décidé également de participer à la Conférence internationale sur les besoins des victimes de l'apartheid en Afrique du Sud dans le domaine de l'enseignement, organisée conjointement par le Comité spécial contre l'apartheid et l'Unesco, en coopération avec le Comité consultatif.

13. Cette conférence internationale s'est tenue à Paris, du 25 au 27 juin 1991, afin d'examiner le système d'enseignement sud-africain; de déterminer les besoins de l'Afrique du Sud dans le domaine de l'enseignement, après l'apartheid; et de faire des recommandations sur la manière dont la communauté internationale pourrait contribuer à répondre aux besoins des victimes de l'apartheid dans le domaine de l'enseignement. La Conférence, qui était présidée par M. Martin Huslid (Norvège), Président du Comité consultatif, a groupé 120 participants et observateurs. Les participants comprenaient notamment des spécialistes sud-africains de l'enseignement et de la valorisation des ressources humaines, des représentants d'organismes éducatifs sud-africains ne pratiquant pas la discrimination raciale, d'institutions spécialisées et d'autres organes intéressés des Nations Unies, des représentants des principaux pays donateurs contribuant aux programmes bilatéraux et multilatéraux de bourses d'études à l'intention des Sud-Africains, des spécialistes internationaux de l'enseignement, originaires notamment d'Afrique australe, et des représentants de l'African National Congress of South Africa (ANC) et du Pan Africanist Congress of Azania (PAC). Des délégations permanentes des Etats membres de l'Unesco et des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées ont assisté à la Conférence en qualité d'observateurs.

14. La Conférence a adopté la Déclaration de Paris, qui figure dans le document A/AC.115/L.678. Certaines des recommandations incluses dans cette déclaration présentent un intérêt immédiat pour le Programme :

a) Les organismes internationaux et les programmes d'enseignement intéressés peuvent aider à satisfaire les besoins des victimes de l'apartheid, en particulier par les mesures suivantes :

i) En aidant les Sud-Africains à réformer leur système éducatif grâce à un enseignement de qualité, à la recherche et à la mise au point de matériel didactique;

- ii) En aidant à former des spécialistes de la réforme à tous les niveaux, notamment des spécialistes de la formation du personnel enseignant, des planificateurs, des spécialistes de la communication et des administrateurs;
- iii) En aidant à organiser la formation dans les domaines de l'administration publique, de l'analyse et de la planification des politiques, ainsi que de la gestion financière, et en renforçant les capacités de diverses institutions et organisations;

b) Il faudrait, pour les programmes d'enseignement et de formation menés à l'étranger, tenir compte autant que faire se peut des possibilités de travail en Afrique du Sud, y compris de travail indépendant. Il serait bon à cet égard que le secteur privé, le secteur communautaire, les organisations gouvernementales, de même que les programmes internationaux d'enseignement et d'octroi de bourses intéressés, instituent des mécanismes susceptibles d'ouvrir aux Sud-Africains formés à l'étranger des postes où ils pourraient contribuer au développement politique, économique et social de leur pays;

c) Il conviendrait de soutenir les universités et autres institutions d'enseignement organisant des programmes d'enseignement et de formation à l'intention de la majorité noire. Les organismes internationaux et les institutions d'enseignement devraient à cet égard lancer des programmes d'échange à l'intention des étudiants de troisième cycle et des professeurs défavorisés de ces universités et institutions sud-africaines;

d) Les principaux programmes, publics ou privés, de coopération et d'assistance éducative bilatérale et multilatérale à l'Afrique du Sud devraient rester en contact étroit, procéder à des échanges de vues périodiques et coordonner leurs activités. Il est acquis à cet égard que l'ONU et l'Unesco devraient, en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et de grands programmes intergouvernementaux, s'efforcer de créer les mécanismes de coopération nécessaires entre toutes les parties en cause. Il a été proposé d'organiser à cette fin, au début de 1992, une réunion sous les auspices du Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.

15. Comme il était recommandé dans le rapport d'évaluation de 1989, le Programme s'est, pendant la période considérée, efforcé d'aider plus d'étudiants d'Afrique du Sud et de se soucier davantage des possibilités de retour et d'emploi des boursiers ayant achevé leur formation, comme le montrent les mesures ci-après :

a) Les possibilités de retour et d'emploi sont désormais au nombre des critères de sélection des boursiers;

b) On conclut de plus en plus d'accords de coparrainage pour des programmes de formation spécialisée à court terme, ce qui permet de réduire les frais du Programme tout en garantissant le retour et le placement des boursiers;

c) On a établi des liens avec des organisations non gouvernementales implantées en Afrique du Sud qui aiguillent les boursiers ayant terminé leur formation vers des emplois, ainsi que vers des employeurs effectifs et potentiels des secteurs privé et communautaire;

d) On s'emploie à renforcer les universités noires et autres établissements intéressés par des programmes d'échange visant les étudiants de troisième cycle et jeunes enseignants noirs.

16. Le Comité a appelé l'attention sur les conséquences de la Conférence internationale pour le Programme, qui voit croître ses responsabilités en tant que pivot de l'action internationale visant à accroître l'assistance fournie aux victimes de l'apartheid en Afrique du Sud dans les domaines de la formation et de l'éducation. Le Comité demande à cet égard à tous les gouvernements et toutes les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressés de coopérer avec le Programme pour assurer le succès de la réunion de suivi qu'il est proposé d'organiser à New York au cours du premier semestre de 1992.

17. Pendant la période considérée, et conformément aux recommandations du Comité consultatif, le Programme a poursuivi les projets coparrainés en cours d'exécution et lancé de nouveaux projets avec des institutions octroyant des bourses, des établissements d'enseignement, des fondations et des organismes gouvernementaux et intergouvernementaux. Ces nouveaux projets ont permis au Programme de participer à des activités de formation plus diverses qu'il n'aurait pu le faire par lui-même, et en engageant moins de frais pour chacune des bourses octroyées. Ils lui ont aussi permis d'octroyer des bourses à plus d'étudiants d'Afrique du Sud même, comme il avait été recommandé dans le rapport d'évaluation de 1989. On a pu constater que globalement, ces arrangements de coparrainage étaient avantageux pour les étudiants visés, pour le Programme et pour les organismes coopérants. Le Programme compte étendre les arrangements actuels au cours de l'année à venir. On trouvera ci-après une récapitulation des projets de coparrainage en cours et prévus :

Dans des pays où la formation est peu coûteuse

a) Au cours de la période considérée, le Programme a continué d'octroyer des bourses en coopération avec le Fonds du Commonwealth pour l'assistance technique, qui a accepté de s'occuper à coût réduit des boursiers et de l'administration des bourses d'études dans les pays membres du Commonwealth. Il a ainsi parrainé, par l'intermédiaire du Bureau sud-africain de vulgarisation en République-Unie de Tanzanie, 276 étudiants qui poursuivent des études secondaires de premier et deuxième cycles ("O level" et "A level"). En outre, le Programme a étendu sa coopération à de nouveaux stages, notamment des stages de courte durée, au total 187 participants, concernant l'organisation syndicale, l'administration et la gestion, le développement communautaire, et le développement des petites entreprises;

b) Le National Union of Namibian Workers a proposé de coparrainer trois stages de courte durée pour 42 Namubiens. Au cours de la période considérée, un seul de ces trois stages a eu lieu, qui comportait des cours de gestion commerciale, de planification des projets et de gestion coopérative;

c) Le Programme a coopéré avec l'Education Development Trust d'Afrique du Sud pour identifier, choisir et parrainer 68 étudiants d'Afrique du Sud même, qui poursuivent actuellement au Zimbabwe des études secondaires de premier et de deuxième cycles ("O level" et "A level");

d) Pour accroître le nombre d'étudiants en Inde, le Programme a pris avec l'organisme indien Educational Consultants Ltd. des dispositions pour le placement et l'orientation de 20 étudiants au maximum;

e) On compte que les projets de coparrainage ci-après, arrêtés au cours de la période considérée, seront exécutés au cours de la période 1991/92 :

i) Le Secrétariat du Commonwealth a décidé d'organiser : la formation professionnelle de 75 étudiants environ par le Bureau sud-africain de vulgarisation; un stage de formation pratique de six mois pour 30 à 40 participants; des cours débouchant sur un certificat ou un diplôme pour 40 étudiants au maximum; et une formation pédagogique destinée à 30 Namibiens en Inde;

ii) Deux stages de courte durée destinés à des Namibiens seront organisés par l'intermédiaire de la National Union of Namibian Workers.

Dans des pays où la formation est coûteuse

f) En 1990/91, le Programme a conclu avec le Southern Africa Education Trust Fund (SAETF), de Toronto, un accord de coparrainage concernant six étudiants, et un autre avec le World University Service Canada (WUSC) concernant 14 étudiants. Ce dernier organisme ayant disparu, les derniers stagiaires qu'il avait parrainés ont été transférés au Southern Africa Education Trust Fund;

g) En outre, on a entamé des pourparlers en vue de coparrainer des étudiants sud-africains pour des stages pratiques de six mois au Canada. Il s'agit généralement d'une formation professionnelle courte, suivie d'une affectation professionnelle de trois à quatre mois (des journalistes ont par exemple suivi un stage de deux mois spécialement conçu pour eux à la Canadian Broadcasting Corporation, puis été affectés dans des journaux, des stations de radio et des chaînes de télévision canadiens pour y acquérir une expérience pratique);

h) En 1990/91, le Programme a continué à coopérer avec le Southern African Freedom through Education Foundation (SAFTE) de Californie, avec lequel il a coparrainé neuf étudiants. Le SAFTE a demandé au Programme de coparrainer cinq à six nouveaux étudiants au printemps de 1992;

i) En 1990/91, le Programme et l'Institut d'éducation internationale ont coparrainé 10 nouveaux boursiers sud-africains venus d'Afrique du Sud même. Pour 1991/92, le Programme a accepté de coparrainer avec l'Institut 25 candidats de maîtrise et de doctorat dans des domaines prioritaires,

notamment des chargés de cours et des administrateurs d'universités noires. Comme par le passé, le Programme prendra à sa charge les frais d'éducation proprement dits, et l'Institut les frais de voyage, d'assurance et autres coûts;

j) En 1990/91, le Programme a continué de coopérer avec l'African-American Institute (AAI), avec lequel il a coparrainé trois boursiers. Pour 1991/92, il est question que le Programme reprenne dans cinq autres universités noires le principe du projet de l'AAI en cours à l'University of the Western Cape sous l'égide de cet établissement et du Programme, ce projet a permis à 20 chargés de cours et étudiants de troisième cycle d'acquérir une formation complémentaire et de faire des recherches dans des universités des Etats-Unis pendant six mois;

k) Le Programme s'est mis en rapport avec le Council on International Programmes (CIP), qui envoie chaque année 200 travailleurs sociaux et spécialistes du développement communautaire aux Etats-Unis pour des stages pratiques d'une durée de 4 à 12 mois dans des organismes de protection sociale. Le CIP a proposé un programme spécial qui permettrait à une vingtaine de Sud-Africains d'acquérir une expérience professionnelle. Les participants recevant généralement une petite rémunération, le Programme n'aurait à assumer que des coûts minimes : on a prévu environ 5 000 dollars par boursier pour les billets d'avion, un complément de rémunération ainsi qu'un séminaire d'introduction et un autre à mi-parcours. On aura des détails supplémentaires vers la fin du mois de mai 1992.

18. Au cours de la période considérée, le Comité consultatif a étudié pendant combien de temps le Programme devrait accorder de nouvelles bourses à des étudiants namubiens à la suite de l'accession de leur pays à l'indépendance le 21 mars 1990. La période transitoire ayant été de deux ans au maximum pour les étudiants des territoires précédemment sous administration coloniale, et la Namibie recevant par ailleurs une aide au développement bilatérale et multilatérale, le Comité est d'avis qu'à partir du 31 décembre 1992, le Programme devrait consacrer ses ressources exclusivement aux besoins d'éducation et de formation d'étudiants sud-africains. Toutefois, pour les boursiers namubiens actuels du Programme, les bourses seront maintenues jusqu'à l'achèvement des études correspondantes.

19. Le Comité consultatif a noté avec satisfaction les progrès réalisés par le Programme dans la mise en oeuvre des recommandations de l'évaluation de 1989. Il s'est félicité du développement de la coopération du Programme avec des organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux concourant à l'assistance en matière d'éducation et de formation au profit de l'Afrique australe, ainsi que du rôle nouveau assumé par le Programme en tant que centre de liaison pour l'organisation de la réunion de suivi des principaux programmes multilatéraux et bilatéraux d'aide en matière d'enseignement et de formation en faveur des Sud-Africains noirs, réunion demandée par la Conférence internationale tenue à Paris en juin 1991.

20. Le Comité tient à exprimer sa gratitude au Secrétaire général pour l'efficacité avec laquelle le Programme est administré.

V. CONCLUSION

21. Le Secrétaire général, en consultation avec le Comité consultatif, a fait tout son possible pour promouvoir le Programme afin de satisfaire les besoins aigus et croissants des étudiants sud-africains et namibiens en matière d'éducation et de formation.

22. Il est urgent de contribuer efficacement à une stratégie de mise en valeur des ressources humaines en vue d'une Afrique du Sud démocratique et non raciale, ce qui implique de former à l'étranger des milliers d'étudiants sud-africains défavorisés; or, ce type d'enseignement et de formation est de plus en plus coûteux, de sorte que le Secrétaire général a demandé à tous les Etats, institutions, organisations et particuliers de continuer d'accorder un appui général au Programme dans les domaines financier et autres. Il est maintenant généralement admis que la formation de nombreux cadres qualifiés parmi les Sud-Africains noirs est indispensable pour faciliter une transition harmonieuse vers une société sans apartheid.

23. Le Secrétaire général exprime ses vifs remerciements à tous les Etats qui ont appuyé le Programme en versant des contributions, en accordant des bourses ou en accueillant des étudiants dans leurs établissements d'enseignement. Il exprime sa gratitude au Secrétaire général de l'OUA, au Secrétaire général du Secrétariat du Commonwealth, à l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, au Groupe de transition pour la Namibie, et aux chefs de secrétariat des institutions spécialisées pour la coopération qu'ils ont continué de lui apporter. Il remercie également de leurs contributions les établissements d'enseignement, en particulier en Afrique, et les autres organisations qui ont coopéré au Programme.

ANNEXE I

Demandes et attributions de bourses

(du 1er septembre 1990 au 31 août 1991)

A. Total général

Nouvelles candidatures reçues	1 260*	
Nouvelles bourses attribuées		648
Bourses renouvelées		630
Nombre total de boursiers		<u>1 278</u>

Bourses terminées	289	
-------------------	-----	--

B. Namibie

Nouvelles candidatures reçues	255	
Nouvelles bourses attribuées		62
Bourses renouvelées		281
Nombre total de boursiers		<u>343</u>

Bourses terminées	80	
-------------------	----	--

C. Afrique du Sud

Nouvelles candidatures reçues	1 005	
Nouvelles bourses attribuées		586
Bourses renouvelées		349
Nombre total de boursiers		<u>935</u>

Bourses terminées	209	
-------------------	-----	--

* Outre les demandes de bourse proprement dites, plus de 1 750 demandes d'assistance supplémentaires ont été reçues.

ANNEXE II

Pays et domaines d'étude

<u>Pays d'étude</u>	<u>Domaine d'étude</u>	<u>Nombre de bourses</u>	<u>Total</u>
A. <u>Namibie</u>			
Botswana	Etudes générales de droit	1 —	
Canada	Histoire	1	
	Pédagogie	1	
	Sciences politiques	1	
	Sociologie	1 —	
		4	
Congo	Etudes secondaires professionnelles/techniques	247 —	
Etats-Unis d'Amérique	Action sociale	2	
	Administration/budgétisation	1	
	Administration du personnel	2	
	Administration, gestion, finances	2	
	Administration publique	1	
	Agriculture/agronomie	1	
	Architecture	1	
	Biologie	4	
	Chimie	1	
	Communications (radiotélédiffusion)	2	
	Dentisterie	1	
	Droit	1	
	Economie	4	
	Economie industrielle	2	
	Enseignement général	2	
	Finances	1	
	Génie informatique	1	
	Gestion mercatique	1	
	Philosophie	1	
	Sciences politiques	2	
	Sociologie	1	
	Zoologie	2 —	
		36	

<u>Pays d'étude</u>	<u>Domaine d'étude</u>	<u>Nombre de bourses</u>	<u>Total</u>
Namibie	Administration	1	
	Commerce	1	
	Diplôme d'études secondaires de deuxième cycle	1	
	Diplôme national de mécanique	1	
	Economie	1	
	Pédagogie	1	
	Sociologie	1	
		—	
		7	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Administration du personnel	2	
	Ecologie/environnement	1	
	Economie agricole	1	
	Enseignement général	8	
	Etudes générales de droit	1	
	Physique	1	
		—	
		14	
Zimbabwe	Administration budgétaire	4	
	Anglais	2	
	Biologie générale	1	
	Enseignement général	26	
	Histoire	1	
		—	
		34	343
B. <u>Afrique du Sud</u>			
Antigua	Médecine	1	
		—	
Autriche	Préparation aux études médicales	1	
		—	
Botswana	Action sociale	1	
	Bibliothéconomie	1	
	Biologie	1	
	Biologie générale	4	
	Comptabilité	2	
	Etudes classiques	8	
	Etudes commerciales	1	
	Etudes générales de droit	7	
	Informatique	4	
	Pédagogie	22	
	Sciences sociales	3	
	Séminaire sur la banque et les finances	18*	
		—	
		72	

<u>Pays d'étude</u>	<u>Domaine d'étude</u>	<u>Nombre de bourses</u>	<u>Total</u>
Bulgarie	Chimie	1	
Canada	Action sociale	1	
	Commerce	1	
	Communications	1	
	Comptabilité	1	
	Economie internationale	2	
	Enseignement général	2	
	Etudes d'ingénieur	1	
	Etudes générales de droit	1	
	Journalisme	1	
	Psychologie	1	
	Sciences (chimie)	2	
		14	
Etats-Unis d'Amérique	Action sociale	7	
	Administration du développement	1	
	Administration du personnel	1	
	Administration, gestion, finances	2	
	Administration publique	7	
	Anglais	1	
	Architecture	4	
	Biologie	9	
	Chimie	4	
	Communications	4	
	Comptabilité	4	
	Construction électrique	2	
	Droit	2	
	Economie	9	
	Economie internationale	1	
	Electronique	3	
	Enseignement général	22	
	Etudes classiques	5	
	Etudes générales de droit	5	
	Finances, administration/budgétisation	1	
	Forêts	1	
	Génie chimique	1	
	Génie civil	7	
	Génie des transports	2	
	Génie informatique	1	
	Géographie	1	
	Gestion du personnel	1	
	Gestion mercatique	2	
	Histoire	5	
	Informatique	5	
	Journalisme	4	

<u>Pays d'étude</u>	<u>Domaine d'étude</u>	<u>Nombre de bourses</u>	<u>Total</u>
Etats-Unis d'Amérique (<u>suite</u>)	Linguistique	2	
	Mathématiques	2	
	Mathématiques générales	5	
	Médecine	20	
	Physique	1	
	Politique internationale	1	
	Psychologie	6	
	Radio et télévision	2	
	Relations internationales	2	
	Sciences du vivant	2	
	Sciences politiques	9	
	Sciences sociales	2	
	Sociologie	9	
	Statistiques	1	
	Urbanisme	4	
		<hr/>	192
Ethiopie	Entretien des avions	3	
	Informatique	1	
		<hr/>	4
Grenade	Médecine	2	
		<hr/>	
Hongrie	Génie chimique	1	
		<hr/>	
Inde	Dentisterie	1	
	Economie	1	
	Economie	1	
	Enseignement général	1	
	Etudes commerciales	4	
	Génie mécanique	1	
	Médecine	4	
		<hr/>	13
Irlande	Médecine	5	
		<hr/>	
Japon	Etudes urbaines et régionales		
	troisième cycle	2	
	Formation professionnelle	2	
		<hr/>	4

<u>Pays d'étude</u>	<u>Domaine d'étude</u>	<u>Nombre de bourses</u>	<u>Total</u>
Kenya	Economie-électronique	1	
	Formation professionnelle	3	
	Informatique	1	
		-	
		5	
Lesotho	Administration	2	
	Biologie générale	5	
	Commerce	4	
	Développement social	1	
	Etudes classiques	2	
	Etudes commerciales	6	
	Enseignement général	5	
	Etudes générales de droit	7	
	Informatique	1	
	Statistiques	1	
		-	
		34	
Namibie	Ateliers	17*	
	Enseignement professionnel	1	
		-	
		18	
Nigéria	Sciences politiques	1	
	Zoologie	1	
		-	
Ouganda	Sciences sociales	1	
		-	
Pakistan	Médecine	1	
		-	
République-Unie de Tanzanie	Action sociale	2	
	Comptabilité	1	
	Cours de mécanicien automobile	1	
	Cours de secrétariat	1	
	Enseignement des adultes	2	
	Enseignement professionnel	2	
	Etudes commerciales	12	

<u>Pays d'étude</u>	<u>Domaine d'étude</u>	<u>Nombre de bourses</u>	<u>Total</u>
République-Unie de Tanzanie (suite)	Etudes des relations professionnelles	19	
	Finances internationales et budgétisation	4	
	Informatique	3	
	Journalisme	6	
	Ressources en eau	1	
	Télé-enseignement professionnel	187*	
			241
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Architecture	1	
	Chimie	1	
	Chimie analytique	1	
	Dentisterie	1	
	Développement rural intégré	1	
	Economie	2	
	Electronique	1	
	Enseignement général	3	
	Etudes classiques	1	
	Histoire	1	
	Médecine	1	
		14	
Suisse	Relations internationales	1	
Swaziland	Action sociale	3	
	Agriculture/agronomie	18	
	Comptabilité	4	
	Diplôme d'enseignant (primaire/secondaire)	5	
	Economie	4	
	Enseignement agricole	2	
	Enseignement général	4	
	Etudes classiques	3	
	Etudes commerciales	10	
	Etudes générales de droit	8	
	Institutions financières	2	
	Soins infirmiers	5	
		68	

<u>Pays d'étude</u>	<u>Domaine d'étude</u>	<u>Nombre de bourses</u>	<u>Total</u>
Zambie	Enseignement professionnel	1	
	Etudes générales de droit	1	
		—	2
Zimbabwe	Administration budgétaire	6	
	Administration, gestion, finances	3	
	Administration publique	4	
	Anglais	4	
	Ateliers - Informatique	24*	
	Méthodes pédagogiques	17*	
	Syndicalisme	72*	
	Economie	1	
	Etudes commerciales	9	
	Enseignement général	15	
	Etudes secondaires (deuxième cycle)	3	
	(premier cycle)	70	
	Histoire	4	
	Informatique	3	
	Journalisme	2	
Urbanisme	1		
		—	
		238	935
		—	—

* Entrant dans un total de 335 bourses et ateliers coparrainés avec le Secrétariat du Commonwealth au Botswana, en Namibie, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe.

ANNEXE III

Placement par région (1990/91)

	Afrique	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Asie	Total
Afrique du Sud	685	23	206	3	18	935
Namibie	<u>289</u>	<u>14</u>	<u>40</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>343</u>
Total	974	37	246	3	18	1 278

ANNEXE IV

Offres de bourses en nature

Outre les contributions en espèces mentionnées au paragraphe 4 du rapport, les Etats ci-après ont offert ces dernières années au Programme d'accueillir des boursiers :

Algérie	Lesotho
Allemagne	Maurice
Autriche	Nigéria
Barbade	Pakistan
Bélarus	Qatar
Bulgarie	République de Corée
Canada	Roumanie
Egypte	Soudan
Inde	Sri Lanka
Israël	Tchécoslovaquie
Italie	Thaïlande
Jamahiriya arabe libyenne	Trinité-et-Tobago
Jamaïque	Ukraine
Koweït	Union des République socialistes soviétiques
